



Paris, le 26 MAR. 2012

SECRETARIAT D'ETAT A LA SANTE

Direction générale de la santé

Sous-direction de la politique des pratiques et des produits de santé

DGS/PP/N°

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le projet de décret relatif aux recommandations temporaires d'utilisation mentionnées à l'article L. 5121-12-1 du code de la santé publique et celui relatif aux autorisations temporaires d'utilisation des médicaments et modifiant le code de la santé publique. Ces textes sont pris en application de la loi n° 2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser vos remarques sur ces projets pour le lundi 9 avril 2012 au plus tard, conformément à la procédure d'urgence prévue à l'article D. 1411-45-4 du code de la santé publique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

 Bien à vous
Le Directeur Général de la Santé,

Dr Jean-Yves GRALL

Madame DEVICTOR
Présidente de la Conférence nationale de santé
Secrétariat général
Direction générale de la santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris